



Vinum Montis devient la référence œnotouristique du Valais.

Dossier de presse

Flanthey, le 13 juin 2018



1) VINUM MONTIS, QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

Avant de bien saisir les tenants et les aboutissants de l'élargissement cantonal de la démarche Vinum Montis, il est utile et nécessaire de rappeler les bases de ce projet.

En 2017, Vinum Montis se présentait effectivement ainsi :

« Vinum Montis est une démarche de promotion touristique au service de tous les partenaires vitivinicoles de Sierre et du Valais central. »

Forte de ~130 partenaires vitivinicoles aussi puissants que pertinents, la démarche est développée par les entités touristiques de la région de Sierre depuis 2015.

Elle est, dans les faits, une réponse tangible à l'objectif fixé par la politique touristique de la Ville de Sierre qui souhaitait (dès le départ) « profiler le vin comme l'essence même du tourisme régional ».

En termes géographiques, Vinum Montis est concrètement au service de l'ensemble des partenaires du Valais central, puisque le territoire considéré concerne le vignoble (et les partenaires) allant de St-Léonard à Salgesch, en passant par les coteaux de la rive droite et de la rive gauche. »

Désormais, toutes ces affirmations peuvent être maintenues, mais en y apportant une vision cantonale. C'est une démarche inédite, historique et révélatrice.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.



2) UN ÉLARGISSEMENT PAR ÉTAPE

En 2015 déjà, les entités touristiques de la région de Sierre s'était fixé comme objectif de :

« (...) fédérer tous les partenaires vitivinicoles en positionnant la région comme une destination œnotouristique à part entière. (...) Inscrite sur le long (voire le très long) terme, Vinum Montis souhaite marquer l'histoire œnotouristique du Valais. »

Aujourd'hui plus que jamais, cette vision s'avère d'actualité.

Mais pour imaginer qu'un projet local devienne régional, plusieurs étapes importantes ont dû être franchies.

1^{ère} étape : le rôle de l'ADOT (Association des Directeurs d'Offices du Tourisme)
– Eté 2017

En effet, désireux d'amener du concret aux projets suprarégionaux, M. Vincent Courtine a accepté de reprendre la présidence de l'ADOT en août 2017.

En relation avec cette fonction, l'objectif fut rapidement de créer des commissions thématiques sur les sujets les plus porteurs.

Ainsi, parmi plusieurs thématiques prometteuses (cyclotourisme, thermalisme, montagne, etc.), l'œnotourisme a vite rassemblé les régions motivées à développer ce sujet.

Concrètement, dès le début du projet, Martigny, Fully, Sion, Sierre et Visperterminen fondèrent les bases de cette vision cantonale.

2^{ème} étape : l'acceptation du comité de la Société de Développement de Sierre, Salgesch et Environs – Septembre 2017

En tant qu'entité « initiatrice » de l'idée et du concept Vinum Montis, la SD de la région de Sierre a dû se prononcer sur l'idée d'élargissement.

- ⇒ Réuni le 18 septembre 2017, le comité accepta la proposition à l'unanimité, en partant du principe qu'une solution win-win serait bénéfique pour toutes les parties. A l'image de ce qui avait été fait avec le projet du CUBE 365 (lié au bicentenaire), cet état d'esprit ouvert sur le canton est à souligner particulièrement.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.



3^{ème} étape – La définition structurelle – Fin 2017-Début 2018

Afin d'imaginer concrètement la structure d'une telle collaboration, les membres de la commission réfléchissent au modèle le plus performant pour la mettre en place.

Rapidement, la création d'une association d'intérêts communs est retenue et les bases de participation sont établies.

En fonction d'une cotisation annuelle basée sur le nombre de partenaires par région, chaque commune peut intégrer ses données sur la plate-forme et bénéficier d'une série de prestations (cf. point 4).

4^{ème} étape – La prise de contact généralisée – Printemps 2018

Alors que les premières discussions ne concernaient que les offices du tourisme inscrits dans le groupe de travail de l'ADOT, les membres de cette commission décident très rapidement de contacter l'ensemble des régions concernées par la thématique.

Ainsi, les 64 communes bénéficiant de surfaces viticoles en Valais (de la plus grande à la plus petite) ont été contactées au printemps 2018.

- ⇒ Le résultat de cette proposition dépasse largement toutes les espérances car à l'heure actuelle et moyennant encore quelques confirmations officielles à recevoir, l'association Vinum Montis Valais/Wallis représente plus de 95% du vignoble valaisan !

Du Bouveret à Visperterminen... en passant par St-Maurice, Riddes, Chamoson, Vétroz, Sion, Sierre, Salgesch, Visp... et nous vous épargnons l'ensemble de la liste.

Même les communes - a priori moins concernée comme Ayent par exemple – ont adhéré au concept.

A ce sujet, évidemment, les régions qui voudraient intégrer la démarche peuvent le faire en tout temps.



5^{ème} étape – La création de l'association – Juin 2018

Fort de cette réalité chiffrée, la commission décide de concrétiser la création de l'association Vinum Montis Valais/Wallis.

Celle-ci est née ce 13 juin 2018, ici-même à Flanthey. Ses objectifs sont simples mais ambitieux et se résument ainsi :

- Développer l'oenotourisme en Valais ;
- Fédérer l'ensemble de l'offre oenotouristique sur une seule et même plate-forme et la mettre en évidence avec le soutien des organes cantonaux ;
- Favoriser les synergies, les projets communs et le partage d'information entre les régions concernées par l'oenotourisme.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.



3) UN COMITÉ REPRÉSENTATIF & UNE RÉPARTITION LOGIQUE

En relation avec la création de l'association, le comité a été nommé comme suit :

- Président
 - o Vincent Courtine – Sierre Tourisme
- Vice-Président
 - o Jean-Marc Jacquod – Sion Tourisme
- Trésorier
 - o Julien Petit – Sierre-Anniviers Marketing
- Membres
 - o François Zimmermann - Visperterminen
 - o Alexandre Roduit – Fully
 - o Fabian Claivaz – Martigny
 - o Tiffany Müller – St-Maurice

Cette composition est relativement logique dans le sens où...

- la région de Sierre est à la base du concept ;
- Sion est un fer de lance oenotouristique et la capitale du Valais ;
- le Haut et le Bas-Valais se devaient d'être présents.

De même et en toute logique, ce travail s'est fait en corrélation directe et avec le soutien des entités cantonales, soit :

- Valais/Wallis Promotion ;
- Interprofession de la Vigne et du Vin ;
- Chambre Valaisanne de Tourisme.

Toutes ces entités soutiennent notre projet.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.



4) UN TRAVAIL EN COURS

Evidemment et comme vous pourrez le constater, à ce jour, les tenants et aboutissants de cet élargissement ne sont pas encore connus.

Ainsi, le travail de réunion des informations est en cours et les documents seront mis à jour au fur et à mesure.

Cependant, un principe de base est acquis : les fondements du projet sierrois seront maintenus, à savoir :

- Stratégie visuelle de qualité
- Site web performant et complété

**www.vinum-montis.ch
ou via www.oenotourisme-valais.com**

Pour rappel, ses grands principes sont les suivants :

« Orienté client, traduit en 3 langues FR/DE/ANG, le site est issu d'une profonde analyse des différentes références œnotouristiques mondiales telles que Bordeaux, la Californie ou l'Afrique du Sud. Ainsi, diverses solutions « best practices » ont été définies pour rendre la navigation intéressante et pertinente pour le public. Pour ce faire, le site propose (entre autre) un système de vente en ligne, associé à un « inspirateur d'idées » établi sur les critères de sélection des clients. Cette solution pratique, basée sur un logiciel français dénommé « Ingénier », a d'ailleurs fait ses preuves dans plus de 300 destinations touristiques en France. Il s'agit également de noter qu'il sert de GRC (Gestion de la Relation Client) afin de fidéliser nos clients. En condensé tonique, il propose une réelle immersion dans le monde du vin et de ses partenaires. »

En quelques clics, il permettra à tout un chacun de prendre connaissance avec les milliers de vins, les centaines de caves, de lieux culturels, d'offres ou d'événements mais aussi avec les dizaines de cépages présents en Valais !

- Club Vinum Montis

En devenant membre du Club Vinum Montis, le public bénéficiera désormais de prestations directes en relation avec le monde du vin en Valais, soit des offres exclusives et avantageuses pour l'achat de vin, l'accès à des événements inédits et/ou à des rendez-vous incontournables du calendrier annuel.

Fait réjouissant, désireux de conserver un prix abordable, le prix de CHF 49.- /an défini par la région de Sierre, ne sera pas modifié de sitôt et ce, même si les prestations seront fondamentalement élargies.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.



- Forfait de dégustation

Pour correspondre aux attentes des clients, la région de Sierre a mis en place en 2017 un forfait permettant de simplifier les démarches de dégustation dans les caves.

Il se résumait ainsi :

« Vraie révolution dans le monde œnotouristique valaisan, ce forfait uniformisé est proposé au prix de CHF 15.- par personne. Il inclut la dégustation commentée de 6 vins représentatifs de la cave visitée et ce, sans obligation d'achat. Le consommateur a ainsi une proposition uniforme de la part de tous les vignerons-encaveurs participants, ce qui lui permet de déguster en toute sérénité. Finalement, pour des raisons évidentes de simplification du processus de vente, ce forfait est en vente en ligne dès maintenant. »

Concrètement, à l'heure actuelle, le forfait Vinum Montis ouvre les portes de plus de 68 caves du Valais central avec plus d'un millier de vins à déguster. A moyen terme, l'objectif est de faire en sorte qu'il concerne tout le Valais.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.



5) UN LIVRE OUVERT, UNE PIERRE À L'ÉDIFICE

Moteur explosif et révélateur de ce dynamisme, Vinum Montis souhaite apporter sa pierre à l'édifice du tourisme valaisan.

Volontairement, Vinum Montis a voulu ouvrir des portes, percer des brèches et casser les aprioris.

Concrètement, nos objectifs sont ambitieux (et nous continuerons de l'être). D'ailleurs, les projets relatifs à cet élargissement sont nombreux et s'il fallait en citer quelques uns :

- Mise en exergue de randonnées thématiques avec une dimension digitale et participative ;
- Création de coffrets interrégionaux par cépages ;
- Formation du personnel et des entités à la problématique de l'oenotourisme ;
- Création d'événements de dimension cantonale ;
- Création de produits VIP ;
- Etc.

Ce ne sont là que quelques exemples car les idées sont foison. Comme nous aimons à le dire et à le répéter, l'œnotourisme est un livre ouvert. Quelques pages s'écrivent aujourd'hui et les prochaines ne manqueront certainement pas d'intérêt.

Sans trahir de secrets, de là à penser que Vinum Montis peut collaborer avec d'autres cantons, il n'y a qu'un pas... ou que le Rhône à traverser (dans un premier temps) ! Affaire à suivre.

Dans l'espoir d'avoir suscité votre intérêt, nous restons évidemment à votre entière disposition pour de plus amples informations.

NB : Ci-après, nous vous proposons également un bonus qui concerne les révélations du mystère du nom « Vinum Montis ».



GRAVÉ DANS MON CŒUR.



BONUS: VINUM MONTIS, UN NOM QUI NE VIENT PAS DE NULLE PART

En guise de bonus, nous nous permettons de replacer l'explication liée au choix du nom de la communauté. En la relisant, force est de constater que les réflexions étaient visionnaires puisqu'elles s'appliquent parfaitement au canton du Valais dans son ensemble.

Le choix du nom a été complexe. Plusieurs réflexions/questions, tant en termes de communication, de marketing et/ou de représentativité, ont été menées.

Sans aller dans tous les détails, nous pouvons cependant les résumer ainsi :

- Pourquoi créer une nouvelle « appellation » ?
 - o Pour interroger ! En effet, la nouvelle appellation doit être considérée comme une « porte d'entrée », comme un terme qui interroge, qui donne envie d'en savoir plus et qui nous différencie de la concurrence ;
- La région a-t-elle une « appellation » forte, en dessus de toutes les autres et qui rassemblerait tous les partenaires ?
 - o Non. Aucun terme ne rassemble réellement et concrètement tous les partenaires vitivinicoles du secteur géographique concerné ;
- La région a-t-elle une « appellation » forte connue dans le monde entier comme « référence » ?
 - o Non. Aucune appellation existante ne bénéficie d'une renommée au potentiel de reconnaissance élevé (ex. Bordeaux) ;
- La problématique linguistique est-elle une donne importante ?
 - o Oui. L'appellation doit être comprise autant par une clientèle francophone que germanophone.

Dans ce sens, plusieurs raisons nous ont amené à opter pour Vinum Montis :

- Suite à une analyse des différentes régions vitivinicoles du monde, peu d'endroits profitent d'un environnement autant montagneux que le nôtre ;
- Le latin est compréhensible par tous les publics et il apporte une touche noble et énigmatique à la démarche ;
- Finalement, ce terme est neutre. Il ne prétérite (ou ne favorise) aucun partenaire en particulier.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.